

AVIS D'OUVERTURE D'UNE ENQUÊTE PUBLIQUE

DÉVIATION DU CHEMIN RURAL SAINT-PIERRE

Par arrêté n° 47/2025 du 20 octobre 2025, le Maire de BUHL-LORRAINE,

Par arrêté n° 2025/260 du 20 octobre 2025, le Maire de SARREBOURG,

ont ordonné l'ouverture d'une enquête publique relative au projet de déviation (aliénation) du parcours du chemin rural Saint-Pierre, en limite des bans communaux des deux communes.

A cet effet, **Monsieur Francis FISCHER** a été désigné comme commissaire-enquêteur.

L'enquête se déroulera dans les mairies de Buhl-Lorraine et de Sarrebourg :

- du **lundi 17 novembre 2025 à 08h00**,
- jusqu'au **lundi 08 décembre 2025 à 18h00**.

Le commissaire enquêteur se tiendra à la disposition du public :

- en mairie de Sarrebourg, le mardi 18 novembre 2025 de 09h30 à 11h30,
- **en mairie de Buhl-Lorraine, le samedi 29 novembre de 09h30 à 11h30**,
- en mairie de Sarrebourg, le lundi 08 décembre 2025 de 16h00 à 18h00.

Les personnes pourront prendre connaissance des dossiers et consigner éventuellement leurs observations sur le registre ouvert à cet effet dans chaque commune, ou les adresser par courrier au commissaire-enquêteur, avant la date et l'heure de clôture de l'enquête, réception en Mairie faisant foi :

Mairie de BUHL-LORRAINE, 2 Place de l'Eglise 57400 Buhl-Lorraine
ou Mairie de SARREBOURG, 11 Place Pierre Messmer 57403 Sarrebourg.

Les observations par voie électronique sont possibles avant la date de clôture de l'enquête publique à :
mairie@buhl-lorraine.fr ou enquetepublique@mairie-sarrebourg.fr